

AUTAN LE DIRE, *journal de la CGT DIRCOFI SUD-PYRENEES*

Complémentaire santé : 15 euros remboursés tous les mois à partir du 1er janvier 2022

A compter du 1er janvier 2022, les agents de la fonction publique d'Etat en activité pourront bénéficier du remboursement mensuel par leur employeur d'une partie du montant de leurs cotisations de protection sociale complémentaire destinées à couvrir leurs frais de santé.

Le montant de cette aide est fixé à 15 € par mois.

Une FAQ, un modèle de demande de remboursement et un modèle d'attestation sont disponibles sur le site de la DGAFP :

<https://www.fonction-publique.gouv.fr/complementaire-sante-15-euros-rembourses-tous-mois>

AGENDA NATIONAL :

- Commission Exécutive Nationale Octobre 2021 – Visio. Date de l'évènement: Jeudi 21 octobre 2021 - Vendredi, 22 octobre, 2021

- Conseil National de Suivi des Conditions de Vie au Travail (CNS CVT) - Comité de pilotage ANACT

Date de l'évènement: Lundi 25 octobre 2021

- GT - Formation initiale et continue (1ère séance)

Date de l'évènement: Jeudi 28 octobre 2021

JO : Indemnité télétravail agents publics 2.5 euros par jour jo du jour

Arrêté du 26 août 2021 pris pour l'application du décret n° 2021-1123 du 26 août 2021 relatif au versement de l'allocation forfaitaire de télétravail au bénéfice des agents publics et des magistrats.

ACTUALITE NATIONALE

CONTROLE FISCAL :

795 millions d'euros, c'est le montant des droits et pénalités dont le recouvrement a été demandé par les impôts grâce à l'exploitation automatisée de données en 2020. Une année marquée par le Covid-19 et donc par une suspension de plusieurs mois des contrôles fiscaux.

Depuis plusieurs années, le gouvernement met en avant l'efficacité des nouvelles technologies dans la lutte contre la fraude fiscale. Et pourtant, les résultats de l'analyse de données personnelles et même de l'analyse prédictive pour détecter les comportements frauduleux ne sont pas forcément à la hauteur des ambitions placées dans la Mission valorisation des requêtes (MRV).

Cette mission a été créée en 2013 pour expérimenter l'utilisation de nouvelles technologies afin de mieux cibler les contrôles fiscaux, avant de monter progressivement en puissance et de devenir un véritable service central composé d'une trentaine d'agents. On constate depuis plusieurs années un écart entre la part des contrôles ciblés de manière automatisée et les montants des demandes de recouvrement qui en découlent. Si l'augmentation du ciblage automatisé suit les projections réalisées par la DGFIP en 2018 avant la généralisation du dispositif, passant de moins de 10 % de tous les contrôles en 2017 à 14 % en 2018, 22 % en 2019 et enfin 32,5 % en 2020, les montants demandés à la suite de ces contrôles restent faibles : moins de 10 % du total des droits et pénalités dont le recouvrement a été demandé en 2020.

Octobre 2021

La section CGT Finances publiques de la DIRCOFI Sud-Pyrénées tiendra son Assemblée Générale Annuelle prévue par ses statuts le vendredi 3 décembre 2021 à TOULOUSE.

La grève qui s'est déroulée le 05 octobre 2021 a réuni près de 20 % de grévistes dans certaines Directions d'Occitanie.

Cela a été l'occasion de condamner à ce que la situation sanitaire soit utilisée par le gouvernement et le patronat pour accélérer la remise en cause des droits et conquêtes des salarié·e·s : menace sur notre système de retraite et refonte de l'assurance chômage qui baissera les allocations de 1,2 millions de chômeurs, recrutements de contractuels de droit privé dans la Fonction publique, poursuite de la dislocation de l'hôpital public en pleine pandémie (le gouvernement continue de fermer des lits et des hôpitaux)...

Dans notre pays la pauvreté explose alors que le CAC 40 bat des records et que les groupes multinationaux ont bénéficié des largesses de l'ETAT. La fortune des milliardaires Français s'est accrue de 68 % pendant la pandémie atteignant 430 milliards d'euros soit 20 % du PIB Français, et au 1er juin 2021 ce chiffre atteint désormais 492 milliards (Bernard Arnault • LVMH • 123 milliards à lui seul).

Dans le même temps, les agent·e·s de la Fonction publique attendent toujours, et depuis des années, des mesures salariales à la hauteur de la perte de leur pouvoir d'achat.

Le gouvernement programme avant la fin de l'année l'écriture d'un code de la fonction publique qui accélérera la destruction du statut de 1983.

GANDHI :

«La plus petite des actions vaudra toujours mieux que la plus grande des intentions».

CGT Fonction Publique :

Au 1er octobre 2021 - Des centaines de milliers d'agent·e·s rémunéré·e·s en dessous du SMIC :

La hausse par le gouvernement du SMIC de 2,2% au 1er octobre 2021 aura comme effet mécanique de plonger des centaines de milliers d'agent.e.s titulaires ou contractuels de la Fonction publique dans des rémunérations inférieures au SMIC, cette situation devra pourtant être réajustée compte tenu des obligations légales.

Cette situation INADMISSIBLE démontre une fois de plus l'absence de politique salariale ambitieuse de ce gouvernement, la première réunion du groupe de travail sur les salaires n'a donné aucune perspective sérieuse d'évolution.

La CGT revendique un électrochoc salarial avec une augmentation importante du point d'indice, soit une hausse immédiate de 10% du point d'indice.

EMPLOIS : les suppressions continuent à la DGFIP !!

À la DGFIP, nous allons à nouveau être la seule administration où près de 1500 emplois seront détruits en 2022 (plus de 40 000 emplois supprimés en 20 ans !).

Destruction d'emplois, destruction des droits (fin des CAP et bon vouloir directionnel pour les mutations), gel du point d'indice, restructurations incessantes tel est le quotidien que nous vivons.
